



Crues

Connaître les termes utilisés pour décrire les crues

- Alerte de crue : une crue est possible. Les alertes sont émises par la National Weather Service (NWS) américaine 12 à 36 heures avant tout événement possible.
- Alerte de crue éclair : une crue éclair est possible. Soyez prêt à vous déplacer vers un terrain plus élevé. Une crue éclair peut se produire sans avertissement.
- Avertissement de crue : une crue est en cours ou est sur le point de se produire. Évacuez immédiatement s'il vous est conseillé de le faire.
- Avertissement de crue éclair : une crue éclair est en cours. Recherchez immédiatement un terrain plus élevé. Restez éloigné des cours d'eau et des ruisseaux.

Quoi faire en cas de crue

- Si vous rencontrez des eaux de crue, n'essayez JAMAIS de les traverser à pied ou en voiture.
- Surveillez les rapports des médias.
- Demandez aux autorités locales si votre propriété se trouve dans une zone inondable ou à risque élevé. Des cartes des zones inondables sont disponibles dans la plupart des bureaux d'administration municipale ou hôtels de ville.
- Soyez à l'écoute des responsables de la sécurité publique locale et nationale et suivez leurs instructions avec diligence.
- Connaissez vos meilleures voies d'évacuation en cas de crue, les abris publics possibles et où trouver un terrain élevé. En cas de crue éclair, vous pourriez devoir rechercher rapidement un terrain élevé à pied.

Comment se préparer à une crue

- Installez des « clapets de non-retour » dans les siphons d'égout pour empêcher le retour des eaux de crue dans les canalisations de votre maison.
- Assurez-vous que votre maison est prête. Si possible, minimisez les dommages des eaux de crue dans le sous-sol en plaçant en hauteur

les appareils ménagers et les matériaux qui pourraient être endommagés par une inondation limitée du sous-sol.

- Fixez en place les réservoirs à carburant pour s'assurer qu'ils ne soient pas emportés avec la crue. Cela pourrait créer un problème de sécurité ou environnemental à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison.
- Élaborez une trousse familiale en cas d'urgence.
- Préparez un plan de communication familial. Nommez un proche habitant en dehors du Vermont comme principal point de contact.
- Soyez prêt à couper le courant s'il y a de l'eau stagnante, des lignes électriques tombées ou avant d'évacuer les lieux. Sachez comment couper l'alimentation en gaz et en eau en toute sécurité avant d'évacuer les lieux.
- Communiquez avec votre agent d'assurance ou le gouvernement local pour discuter de toute couverture d'assurance en cas de crue.